

**MINISTERE DE L'ENTREPRENARIAT
NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE**

**OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION**



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

**Bulletin Trimestriel sur le Marché du Travail : 1^{er}
Trimestre 2021, numéro 001**

Juin 2021

Sommaire

En bref	3
1. Analyse de quelques indicateurs économiques :	4
1.1 Indice Harmonisé des prix à la consommation :	4
1.2. Les nouvelles créations d'entreprises	6
2. Analyse de quelques indicateurs du marché du travail.....	7
2.1. Les créations et pertes d'emplois enregistrées :	7
2.1.1 Les créations d'emplois	7
2.1.1.3 Les pertes d'emplois :	9
2.2. Intermédiation	11
2.3. Le dialogue social.....	12

Liste des tableaux et graphiques

Tableau 1: Variation du taux d'inflation au 1 ^{er} trimestre de 2020 et 2021	4
Tableau 2: Évolution des indices trimestriels.....	5
Tableau 3: Répartition des nouvelles entreprises créées selon la branche d'activités et par trimestre....	6
Tableau 4: Récapitulatif des emplois créent aux premiers trimestres 2020 et 2021	7
Tableau 5: Répartition des agents recrutés par branche d'activités.....	8
Tableau 6: Répartition des pertes d'emplois selon le motif de janvier à mars 2021	9
Tableau 7: Répartition des pertes d'emplois selon les motifs et par trimestre	9
Tableau 8: Demandes d'emploi enregistré au cours du 1 ^{er} trimestre 2021 par région selon le sexe ...	11
Tableau 9: Répartition des offres d'emplois enregistrées au cours du 1 ^{er} trimestre 2021 par région....	12
Tableau 10: Répartition des placements effectués au cours du 1 ^{er} trimestre 2021 par région selon le sexe	12
Tableau 11: Etat des principaux indicateurs du dialogue social par région	13
Tableau 12: Evolution des litiges individuels entre le 4 ^e trimestre 2020 et 1 ^{er} trimestre 2021	13
Graphique 1 : Evolution de l'IHPC du 1 ^{er} trimestre 2020 au 1 ^{er} trimestre 2021	5

En bref

- ✓ Au premier trimestre 2021 l'indice global a baissé de 1,2%, en un an le niveau général des prix à la consommation ont augmenté de 1,7% par rapport au même trimestre l'année précédente.

- ✓ Au premier trimestre 2021, il y a eu plus de création d'entreprises qu'au dernier trimestre 2020, 4571 contre 1048 entreprise (3523 ; 336,16%). Un peu moins de la moitié des entreprises ont été créés dans la branche d'activités « commerce générale » pendant que plus d'un tiers se trouve au niveau des entreprises prestataires de services.

- ✓ La branche fabrication occupe la troisième place loin derrière les deux premières avec seulement 2,97% des entreprises créées.

- ✓ Les créations d'emplois, enregistrées par l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation ont diminués de 55,93% au Premier trimestre 2021. Cette diminution concerne les emplois privés et publics avec respectivement 78,22% et 100%

- ✓ Au premier trimestre **2021** ; **1128** demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement ont été enregistrées par la Direction Nationale du Travail (DNT), moins de **03%** de ces demandes sont liées à la compression ou fin d'activités, parmi lesquelles 78,57% proviennent du District de Bamako.

- ✓ Au cours du premier trimestre 2021, au total **1094** demandes d'emplois ont été enregistrées contre **633** offres d'emplois et **614** placements.

- ✓ La Direction Nationale du Travail a enregistré **248** litiges individuels au premier trimestre 2021. Parmi ces litiges, **132** (environ 53,22 %) ont été réglés en conciliation devant l'inspecteur du travail, **81** transmis au Tribunal du Travail et **35** litiges sont en instance.

1. Analyse de quelques indicateurs économiques :

1.1 Indice Harmonisé des prix à la consommation :

Rappelons que l'indice harmonisé des prix à la consommation sert de calcul du taux d'inflation. Ainsi, ce taux peut être utilisé dans l'indexation des salaires, du SMIG, des loyers, des retraites, etc. En outre, il peut servir d'arguments dans les négociations sur le marché de l'emploi entre les employeurs et les employés dans le cadre de maintien du pouvoir d'achat.

Tableau 1: Variation du taux d'inflation au 1^{er} trimestre de 2020 et 2021

Indicateurs IHPC		1 ^{er} trimestre 2020	4 ^e trimestre 2020	1 ^{er} trimestre 2021	Variation trimestriel le	Variation annuelle
INDICE GLOBAL	10 000	99,9	102,8	101,6	-1,2	1,7
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5 847	98,3	103,8	101,2	-2,5	3
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	78	106,3	103,7	105,6	1,8	-0,7
Articles d'habillement et chaussures	557	106,3	105,7	106,3	0,6	0
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	951	109,4	107,4	104,8	-2,4	-4,2
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	362	108,3	108	108,8	0,8	0,5
Santé	307	109,3	114,5	119,2	4,1	9
Transports	879	98,4	96,9	94,8	-2,2	-3,7
Communication	487	80,5	81,9	83,8	2,3	4,1
Loisirs et culture	151	105,5	105	125,7	19,7	19,2
Enseignement	65	107,7	107,5	108,1	0,6	0,4
Restaurants et Hôtels	60	98,7	102,6	103,7	1,1	5
Biens et services divers	256	109,6	111	112,9	1,8	3

Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2014), INSTAT

Entre le 4^{ème} trimestre 2020 et le premier trimestre 2021, l'IHPC a baissé de 1,2%, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 1,7% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette augmentation est due en grande partie aux fonctions suivantes :

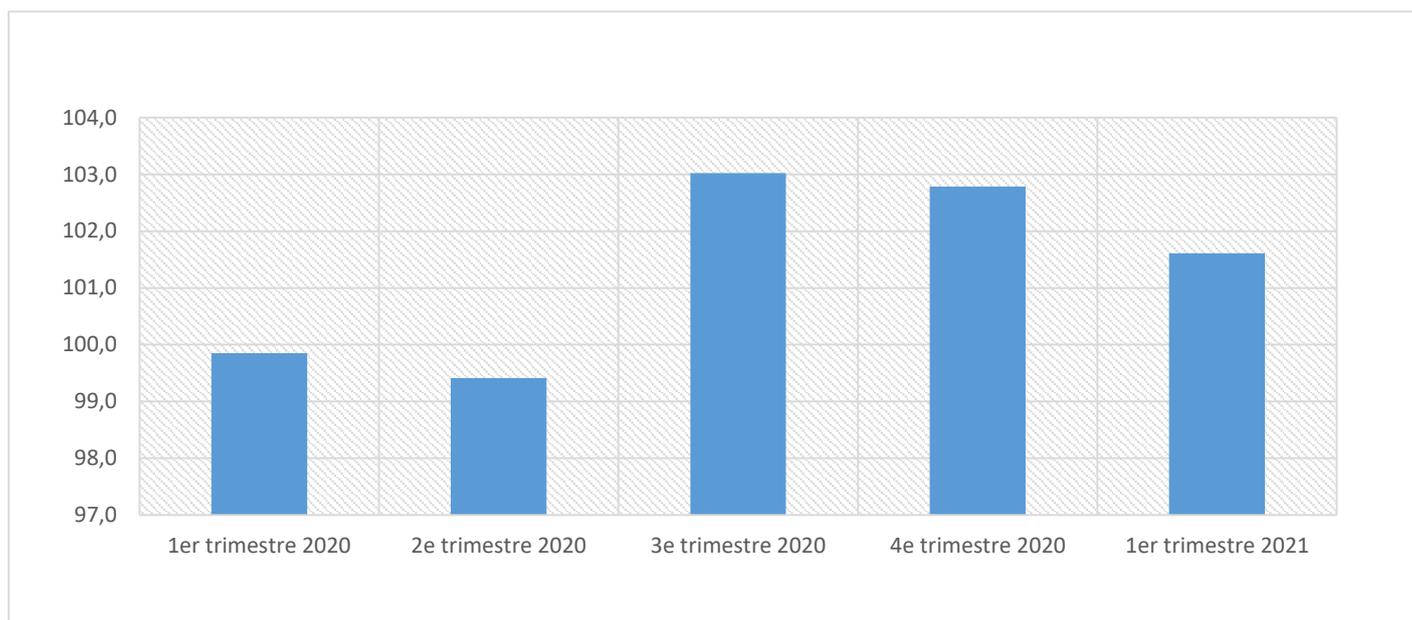
- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées (3,0%)
- Santé (9,0%)
- Communication (4,1%)
- Loisirs et Culture (19,2%)
- Restaurants et Hôtels (5,0%)
- Biens et services divers (3,0%)

Tableau 2: Évolution des indices trimestriels

Mois	Indice global moyen	Variation
1 ^{er} trimestre 2020	99,9	-
2 ^e trimestre 2020	99,4	-0,44
3 ^e trimestre 2020	103,0	3,63
4 ^e trimestre 2020	102,8	-0,23
1 ^{er} trimestre 2021	101,6	-1,14

Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2014), INSTAT

Au cours de l'année 2020, l'indice trimestriel a connu une baisse et se situe à 99,4 ; atteint son maximum au 3^e trimestre (103,0) ; puis une baisse légère au 1^{er} trimestre 2021(101,6).



Graphique 1 : Evolution de l'IHPC du 1^{er} trimestre 2020 au 1^{er} trimestre 2021

❖ Évolution du taux d'inflation annuel moyen

Rappelons que le taux d'inflation annuel moyen, mesure la variation de l'indice des 12 premiers mois par rapport aux 12 mois précédents. Il joue le rôle d'indicateur de convergence dans les huit (8) États membres de l'UEMOA.

1.2. Les nouvelles créations d'entreprises

Tableau 3: Répartition des nouvelles entreprises créées selon la branche d'activités et par trimestre

Branche d'activités	4 ^e trimestre	1 ^{er}
	2020	trimestre 2021
Activités à caractère collectif ou personnel	1	1
Activités connexes à l'intermédiation financière	0	2
Activités de fabrication	18	136
Activités de loisirs, culturelles et sportives	2	7
Activités de transports connexes et auxiliaires ; agences de voyage	9	27
Activités d'administration publique	0	2
Activités extractives, minière	0	2
Activités immobilières	4	17
Agriculture, chasse et activités de service connexes	1	17
Assainissement, Ramassage d'ordures	0	12
Assistance sociale et santé	0	3
Autres activités commerciales	0	13
Commerce, Commerce général	505	1993
Communication	2	7
Construction, BTP, Travaux d'ingénierie	8	85
Education, Formation, Recherche	1	10
Enseignement	0	8
Extraction de pétrole brut et de gaz; act. de service conn. à l'extraction	0	2
Décharge des déchets et assainissement des eaux usées, activités similaires	0	2
Fabrication d'autres équipements de transport	0	1
Gardiennage, sécurité	1	2
Hôtels et restaurants	1	9
Location de machines	0	1
Pêche, pisciculture, aquaculture, abatage et activités connexes	0	2
Prestations de services	484	2170
Recherche et Exploitation Minière	3	6
Santé et action sociale	2	4
Transports terrestres ; transports par pipelines	0	2
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	3	15
Vente au détail, ex. véhicule, motorcycle, réparation de biens personnels.	0	1
Vente en gros ou sur commission, ex. véhicules motorisés et motocyclettes	3	12
Total	1048	4 571

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'API

Au premier trimestre 2021, il y a eu plus de création d'entreprises qu'au dernier trimestre 2020. Ainsi, il a passé de 1 048 entreprises au dernier trimestre 2020 à 4 571 entreprises au premier trimestre 2021, soit une hausse de 336,2% entre les deux périodes. Ce retour des investisseurs a été un apport très significatif pour les branches d'activités telles que le commerce général et les services.

Au regard du tableau 3, les investisseurs semblent être plus attirés vers les branches « commerce général » et « prestation de service » (tableau 4) qui occupent environ 91,07% des entreprises créées, dont 47,47% pour la branche d'activités prestation de services et 43,6% pour la branche d'activité commerce général.

La branche fabrication occupe la troisième place, loin derrière les deux premières avec 2,97% des entreprises créées.

Contrairement au quatrième trimestre 2020, au premier trimestre de 2021, au moins une entreprise a été créée au niveau de chaque branche d'activités.

2. Analyse de quelques indicateurs du marché du travail

2.1. Les créations et pertes d'emplois enregistrées :

Cette partie analyse les créations d'emplois et les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement. L'emploi est toute activité menée par une personne contre une rémunération en nature ou en espèces.

2.1.1 Les créations d'emplois

2.1.1.1 Selon le type d'emploi :

Le tableau 5 indique que moins d'emplois ont été créés au premier trimestre 2021 qu'au premier trimestre 2020. Les créations d'emplois, enregistrées par l'Observatoire Nationale de l'Emploi et de la Formation ont diminués de 55,93% au Premier trimestre 2021.

Cette diminution concerne les emplois privés et publics avec respectivement 78,22% et 100%. Au total 4199 emplois ont été créés par les secteurs public et privé au premier trimestre 2021, contre 9530 au premier trimestre 2020, avec une diminution de 55,93% au premier trimestre 2021, parmi lesquels 4199 sont du secteur privé, soit 100% du total des emplois créés.

Tableau 4: Récapitulatif des emplois créent aux premiers trimestres 2020 et 2021

Emploi par secteur	1 ^{er} trimestre 2020	1 ^{er} trimestre	Total
Emploi privé	6 815	4199	11014
Emploi public	2715	----	2715
Total	9 530	4199	13729

Source : Rapports trimestriels de la Direction Nationale du Travail et de l'ONEF, 1^{er} trimestres 2020 et 2021

2.1.1.2 Selon la branche d'activités

Du 1^{er} janvier au 31 mars 2021, 25,2% des emplois créés par les entreprises du secteur privé et enregistrés à la Direction national du travail, sont de la branche d'activités pour la santé humaine et l'action sociale. Les entreprises qui évoluent dans la branche d'activités de fabrication viennent en deuxième position avec 681 emplois créés, soit 16,2% de l'ensemble des emplois créés.

Tableau 5: Répartition des agents recrutés par branche d'activités

Branche d'activité	Effectif	%
Activités Artistiques, Sportives et Récréatives	7	0,2
Activités d'Administration Publique	91	2,2
Activités de Fabrication	681	16,2
Activités de Services de Soutien et de Bureau	496	11,8
Activités des Organisations Extraterritoriales	64	1,5
Activités Extractives	563	13,4
Activités Financières et d'Assurance	40	1,0
Activités Immobilières	25	0,6
Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale	1 060	25,2
Activités Spéciales des Ménages	9	0,2
Activités Spécialisées, Scientifiques et Techniques	2	0,0
Agriculture, Sylviculture, Pêche	11	0,3
Autres Activités de Services N.C.A.	561	13,4
Commerce	134	3,2
Construction	71	1,7
Enseignement	248	5,9
Hébergement et Restauration	68	1,6
Information et Communication	8	0,2
Production et Distribution D'électricité et de Gaz	47	1,1
Production, Distribution d'Eau, Assainissement, Traitement Déchets et Dépollution	7	0,2
Transports et Entreposage	6	0,1
Total général	4 199	100

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 1^{er} trimestre 2021

2.1.1.3 Les pertes d'emplois :

Au cours du premier trimestre 2021, les DRT ont enregistré **1 128** demandes d'avis ou d'autorisation sur le licenciement. Ces licenciements ont été justifiés par des motifs variés.

Tableau 6: Répartition des pertes d'emplois selon le motif de janvier à mars 2021

Région	Compression/ Fin activités	Fautes professionnelles/ Mauvaise manière de servir/ Manque de confiance/	Abandon / Démission	Motif économique	Décès et Maladies	Fautes lourdes/ Vol
Kayes	0	21	6	313	2	0
Koulikoro	0	6	1	2	0	0
Sikasso	0	18	4	602	0	0
Ségou	0	2	1	25	0	0
Mopti	0	6	0	14	0	0
Tombouctou	0	0	2	20	0	0
Gao	6	2	1	2	0	0
Kidal	0	0	0	0	0	0
Ménaka	0	0	0	0	0	0
Taoudéni	0	0	0	0	0	0
Bamako	22	10	9	24	1	6
Total	28	65	24	1002	3	6

Source : Direction Nationale du Travail, rapport du 1er trimestre 2021

Durant le 1^{er} trimestre 2021, les demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement ont concerné **1 128** travailleurs d'après les données de la Direction Nationale du Travail (DNT). Parmi les motifs des pertes d'emplois, le motif économique regroupe 1 002 emplois perdus soit 88,8% des pertes d'emplois. Les pertes d'emplois pour fautes professionnelles ou mauvaise manière de servir ou encore manque de confiance comptent **65** emplois soit 5,8% des pertes d'emplois. Environ 2,5% des pertes d'emplois ont pour cause la compression ou la fin d'activités. Deux pertes d'emplois sur cent sont dues à l'abandon ou à la démission. Cinq pertes d'emplois sur mille sont perdues à des fautes lourdes ou de vol. Les décès et les maladies causent deux millièmes des pertes d'emplois.

Tableau 7: Répartition des pertes d'emplois selon les motifs et par trimestre

Pertes d'emploi	4 ^e Trimestre 2020	1er Trimestre 2021
Compression/Fin activités	33	28
Fautes Professionnelles	50	65
Abandon/Démission	14	24
Motif économiques	521	1002
Décès et Maladies	10	3
Fautes lourdes/Vols	6	6
Total	634	1 128

Source : Direction Nationale du Travail, rapports d'activités du 4^{ème} 2020 et du 1^{er} trimestre 2021

Il ressort du tableau 7 une augmentation remarquable de 77,91% des demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement enregistrées par la DNT entre le quatrième trimestre 2020 et le premier trimestre 2021 avec respectivement 634 et 1 128..

Les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement relative :

- A la compressions et ou fin d'activités au premier trimestre 2021 par rapport au quatrième trimestre 2020 avec une baisse de (5 ; 15,15%); ce qui dénote une gestion adéquate et rigoureuses des finances de l'entreprise au premier trimestre 2021 ;
- Aux fautes professionnelles / Mauvaise manière de servir/ Manque de confiance au premier trimestre 2021 ont connues une hausse par rapport au quatrième trimestre 2020 (15;30%); due à une manque de confiance entre l'employé et l'employeur ;
- Ainsi les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement relatives aux Abandons de poste et ou démissions au premier trimestre 2021 ont connus une hausse par rapport au quatrième trimestre 2020 (10 ; 71,42 %); qui s'explique par l'insuffisance du dialogue social fécond pour prévenir les conflits ;
- Nous constatons une flambée de pertes d'emplois pour motif économique au premier trimestre 2021 par rapport au quatrième trimestre 2020 (481 ; 92,32) due la conjoncture économique, cause par la situation politico-sécuritaire du pays ;
- De même on constate une diminution des pertes d'emplois pour des cas de décès et ou de maladies au premier trimestre 2021 par rapport au quatrième trimestre 2020 (7; 70%); due à la réduction des accidents de travail, a une couverture social Adéquate ; on remarque que les cas de fautes lourdes et ou Vols au premier trimestre 2021 sont à égalités par rapport au quatrième trimestre 2020 (0;0%) ; ce qui explique le sérieux dans le travail des employés.

2.2. Intermédiation

Les offres et les demandes d'emplois sont enregistrées par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE). Au cours du premier trimestre 2021, au total **1094** demandes d'emplois ont été enregistrées contre **633** offres d'emplois et **614** placements. Seules les régions de Kayes et Mopti ont enregistré plus de placements d'emplois que d'offre. A Kayes, les placements représentent 176,92% des offres proposées par les entreprises. Quant à la région de Mopti, ils représentent 16,7% des offres des entreprises. Cette prédominance de placements d'emplois par rapport à l'offre pourrait s'expliquer par le fait que l'Etat a créé un environnement approprié d'investissement dans la région de Kayes surtout dans les zones minières.

Il apparaît clairement que les demandes d'emplois dans toutes les régions, faites par les particuliers dépassent de loin les offres d'emplois enregistrées, exception faite de la région de Sikasso, où le nombre d'offre est supérieur à de demandes d'emplois de 3. C'est surtout à Kayes et dans le district de Bamako, où les écarts sont très importants avec respectivement 178 et 111.

Tableau 8: Demandes d'emploi enregistré au cours du 1^{er} trimestre 2021 par région selon le sexe

Bureau	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	198	91,24	19	8,76	217	19,84
Koulikoro	69	94,52	4	5,48	73	6,67
Sikasso	39	66,10	20	33,90	59	5,39
Ségou	44	69,84	19	30,16	63	5,76
Mopti	31	73,81	11	26,19	42	3,84
Tombouctou	14	46,67	16	53,33	30	2,74
Gao	47	81,03	11	18,97	58	5,30
Kidal	21	80,77	5	19,23	26	2,38
Ménaka	25	71,43	10	28,57	35	3,20
Taoudénit	6	85,71	1	14,29	7	0,64
District de Bamako	362	74,79	122	25,21	484	44,24
Total	856	78,24	238	21,76	1094	100

Source : DPS/ANPE

Tableau 9: Répartition des offres d'emplois enregistrées au cours du 1^{er} trimestre 2021 par région

Bureau	Effectifs	%
Kayes	39	6,16
Koulikoro	51	8,06
Sikasso*	62	9,79
Ségou	36	5,69
Mopti*	12	1,90
Tombouctou	2	0,32
Gao	30	4,74
Kidal	6	0,95
Ménaka	20	3,16
Taoudénit*	2	0,32
District de Bamako	373	58,93
Total	633	100

Source : DPS/ANPE

Tableau 10: Répartition des placements effectués au cours du 1^{er} trimestre 2021 par région selon le sexe

Bureau	Homme		Femme		Ensemble	%
	Effectif	%	Effectif	%		
Kayes	105	97,22	3	2,78	108	17,59
Koulikoro	51	100	0	0	51	8,31
Sikasso*	42	68,85	19	31,15	61	9,93
Ségou	25	75,76	8	24,24	33	5,37
Mopti*	11	78,57	3	21,43	14	2,28
Tombouctou	0	0	0	0	0	0
Gao	4	80,00	1	20,00	5	0,81
Kidal	2	100,00	0	0,00	2	0,33
Ménaka	7	63,64	4	36,36	11	1,79
Taoudénit*	0	0	0	0	0	0,00
District de Bamako	329	100	0	0	329	53,58
Total	576	93,81	38	6,19	614	100

Source : DPS/ANPE

NB : Les régions en * correspondent à celles dont les données ne sont pas encore parvenues en totalité. Les données manquantes pour ces régions sont les suivantes :

- Sikasso (Février)
- Mopti (Janvier et Février)
- Taoudenit (Janvier et Février)

2.3. Le dialogue social

Globalement, au cours du premier trimestre 2021 (tableau n° 11), il a été enregistré **248** litiges individuels parmi lesquels **132** (soit 53,22%) ont été réglés en conciliation devant l'inspecteur du travail, **81** transmis au Tribunal du Travail et **35** litiges en instance.

L'analyse par région nous montre que **115** litiges individuels ont été enregistrés à Bamako, parmi lesquels, **54** (soit **46,95%**) ont été réglés en conciliation et **61** transmis au tribunal du travail. Dans le district de Bamako et à Kayes, le nombre de litige individuel transmis au tribunal est proportionnellement supérieur à celui des litiges réglés en conciliation. Le district de Bamako est suivi respectivement des régions de Sikasso et Tombouctou où les litiges individuels soumis s'élèvent respectivement à **40** et **23** ; dont 3 de Sikasso et les **23** de Tombouctou ont été réglés en conciliation. Aucun litige individuel n'a été signalé dans les régions de Kidal, Ménaka et Taoudénit.

Tableau 11: Etat des principaux indicateurs du dialogue social par région

Régions	Litiges soumis	Litiges réglés en conciliation	Litiges transmis au Tribunal	Litiges en instance
Kayes	13	02	11	00
Koulikoro	11	10	01	00
Sikasso	40	03	04	33
Ségou	13	09	02	02
Mopti	20	18	02	00
Tombouctou	23	23	00	00
Gao	13	13	00	00
Kidal	00	00	00	00
Ménaka	00	00	00	00
Taoudénit	00	00	00	00
District de Bamako	115	54	61	00
Total	248	132	81	35

Source : Direction Nationale du Travail, rapport du 1er trimestre 2021

En général, les litiges individuels sont relatifs principalement à des réclamations concernant les salaires ou accessoires de salaires, d'indemnité compensatrice du préavis, d'heures supplémentaires, de licenciement, de congés payés et de repos hebdomadaire.

Tableau 12: Evolution des litiges individuels entre le 4^e trimestre 2020 et 1^{er} trimestre 2021

Litiges	4 ^{ème} Trimestre 2020	1 ^{er} Trimestre 2021
Litiges soumis	248	248
Litiges réglés en conciliation	175	132
Litiges transmis au tribunal	69	81
Litiges en instance	4	35

Source : Direction Nationale du Travail, rapports d'activités du 4^{ème} trimestre 2020 et du 1^{er} trimestre 2021

A partir du tableau 12, relatif à l'analyse comparative du quatrième trimestre 2020 et du premier trimestre 2021 sur les litiges individuels, nous constatons une parité des litiges individuels. Ainsi, au total, **248** litiges ont été soumis aux Directions régionales du Travail au quatrième trimestre 2020, de même au premier trimestre 2021.